

Note Méthodologique : Notice de securite incendie au Mali

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Point clé : La notice de sécurité incendie vise la conformité aux exigences maliennes tout en protégeant durablement les personnes et les biens.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Service de conseil pour prévenir et gérer les risques d'incendie au Mali.
- Conformité aux normes locales, avec un enjeu accru dans les zones industrielles (Bamako-Sénou, Faladié, plateforme de Sénou).
- Diagnostic précis, analyse des dispositifs existants et accompagnement des mesures correctives.
- Finalité: sécuriser personnes, visiteurs et biens, et renforcer la gestion des risques.

Objectifs de la mission

- Garantir la conformité réglementaire des établissements.
- Identifier précisément les dangers potentiels d'incendie.
- Évaluer l'efficacité des dispositifs de prévention et de protection.
- Proposer un plan d'action adapté à chaque site.
- Renforcer prévention, alerte, évacuation et gestion de crise.

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic initial sur site: équipements, alarmes, évacuation, matériaux inflammables.
- Analyse documentaire et réglementaire: textes applicables au Mali et procédures internes.
- Recommandations et plan d'action priorisé (techniques, organisation, formation).
- Rédaction/actualisation de la notice de sécurité incendie.
- Suivi et accompagnement: audits périodiques, formations, reporting à la direction.
- Livrables: rapport de diagnostic, état des lieux réglementaire, plan d'action, notice actualisée, rapports de suivi.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Visite détaillée des locaux; inspection des équipements et dispositifs d'évacuation; recensement des matériaux inflammables.
- Résultat: évaluation des vulnérabilités et priorisation des premières actions.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Étude des textes applicables au Mali et des procédures internes existantes.
- Résultat: mesure des écarts et état des lieux de conformité.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Définition de mesures techniques, organisationnelles et de formation.
- Résultat: plan d'action personnalisé et notice de sécurité incendie actualisée.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Vérification de la mise en œuvre; audits périodiques; formations continues; reporting à la direction.
- Résultat: amélioration continue et pilotage efficace de la sécurité incendie.

Planning / durée / jalons

Durée globale indicative : mission complète sur plusieurs semaines, généralement entre quelques semaines et deux mois (selon taille, complexité, secteur).

Phase	Durée indicative	Jalon / livrable principal
Diagnostic initial	Variable (selon site)	Rapport de diagnostic
Analyse documentaire et réglementaire	Variable	État des lieux de conformité
Recommandations et plan d'action	Variable	Plan d'action et notice actualisée
Suivi et accompagnement	Périodique	Rapports de suivi et amélioration continue

Rôles & responsabilités

Client

- Exprime le besoin (direction / responsables sécurité).
- Met à disposition les documents requis: plans, attestations d'entretien, rapports de contrôle, procédures internes.
- Participe aux ateliers de sensibilisation organisés pour les équipes concernées.
- Pilote la sécurité à partir des reportings fournis.

Consultant

- Réalise la visite de diagnostic et l'analyse documentaire/réglementaire.
- Formule des recommandations, élabore le plan d'action et rédige/actualise la notice de sécurité incendie.
- Assure le suivi: audits périodiques, formations continues et reporting à la direction.

- Peut appuyer les démarches administratives et la coordination avec les autorités locales.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans des locaux à jour.
 - Attestations d'entretien des équipements de sécurité incendie.
 - Rapports de contrôle précédents.
 - Procédures internes existantes (sécurité / évacuation).
 - Accès aux sites pour la visite de diagnostic.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Suivi régulier de la mise en œuvre des recommandations.
 - Audits périodiques et formations continues du personnel.
 - Reporting détaillé permettant à la direction de piloter la sécurité incendie.
 - Alignement avec la réglementation malienne et spécificités ERP/industrielles.
 - Conformité durable et vérifiable par les autorités compétentes.
 - Recherche d'amélioration continue au travers des rapports de suivi.
-